

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 27 OCTOBRE 2025, sous la référence 11284 BIS , un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de IRIGNY pour le maintien d'une antenne relais GSM, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a été conclu au profit de SNCF RESEAU.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 11284 BIS SCNF RESEAU :

- c.barthou@cnr.tm.fr,
- OU *Direction Territoriale Rhône Médiann - Département domanial - 91 route de la Roche de Glun BP 326 -26503 BOURG LES VALENCE CEDEX.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de LYON- Palais des Juridictions administratives- 184 rue Duguesclin .

Téléphone : 04.78.14.10.10

greffe.ta-lyon@juradm.fr

<http://lyon.tribunaladministratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 30 octobre 2025.

PLAN de SITUATION
Echelle 1/10000

